

## Le château de l'Horloge, résidence du Directeur des mines de Vedrin. par Eugène Hermann

Au XVe siècle, le chemin qui conduisait sur cette hauteur s'appelait le "Terne Saint-Antoine". Selon l'atlas des communications vicinales de la commune de Namur, dressé le 1er janvier 1846, suivant les directives de la loi du 10 avril 1841, la rue de Bomel était dénommée à l'époque et sur toute sa longueur, "chemin n°27". La rue Fort Saint-Antoine, qui émerge de cette rue à hauteur de l'emplacement du château qui allait être construit, s'appelait "sentier n°38", tandis que la rue de l'Arquet, en contrebas, qui était le chemin n°38, s'embranchait également sur le chemin n°27, entre l'Houyoux et les ruines de l'ancien "fort Saint-Antoine" ceinturées par le chemin n°26, qui n'était autre que l'actuelle rue Nanon.

Sur le chemin n°27, à hauteur de l'embranchement du sentier n°38 et en surplomb du ravin de l'Arquet, avait été érigé dès avant le XVe siècle un ermitage dédié à Saint-Antoine. C'était l'un de ces huit ermitages qui ceinturaient Namur. Il se composait d'une petite chapelle et d'un jardin. Un, parfois deux religieux, détachés des abbayes de la ville, y vivaient sous la surveillance d'un chanoine de Saint-Aubin. C'est de ce temps-là, que datait l'habitude des pieux Namurois de visiter 7 de ces 8 ermitages, le jeudi-saint de chaque année. Cet ermitage subsista jusqu'en 1693.

A cette époque, Namur était une formidable place forte qui verrouillait la trouée de l'Entre-Sambre et Meuse. La ville ne contenait que 11.000 habitants occupant 1.370 maisons, dont la plupart étaient encore construites en colombages. L'industrie se résumait à la tannerie, au textile et à la métallurgie. On y vivait encore de la campagne, où s'étalait en dehors des remparts, l'horticulture et l'agriculture locale. Mais dans l'enceinte de la ville, la garnison était plus que jamais présente. Les soldats étaient logés dans les casernements, tandis que les officiers résidaient chez l'habitant. C'est pourquoi dans les hôtels de maître, un « quartier » était spécialement réservé à l'hébergement des officiers.

En 1692, le Roi de France, LOUIS XIV (1638-1643-1715) entreprit personnellement le siège de Namur. Après un mois de rudes combats, qui se déroulèrent sous une pluie continuelle (29 mai au 30 juin), la place fortifiée de Namur fut prise. Le Roi-Soleil, en abandonnant son camp établi à la Marlagne, ne se contenta pas de visiter les fortifications enlevées de haute lutte. Il chargea immédiatement le premier de ses ingénieurs militaires, qui avait conduit si brillamment les opérations, Sébastien LE PRESTRE, Seigneur de VAUBAN (1633-1707), de procéder aux renforcements des ouvrages de la place nouvellement conquise. C'est ainsi, que les approches, pratiquement découvertes en 1692, furent l'objet d'une attention particulière de la part de ce maître du génie des constructions militaires. Suivant ses plans, les hauteurs dominant les enceintes bastionnées, depuis la Porte de Fer jusqu'à la Porte Saint-Nicolas, furent couvertes par quatre ouvrages avancés munis de casemates et précédés d'une contre-escarpe défendue par une palissade.

Le "fort Saint-Antoine" construit en 1693, était en fait, un de ces quatre bastions détachés en forme de demi-lune, dont l'arrière se situait en bas de la rue de Bomel, à hauteur de la présente rue Artoisenet. Au sommet de l'autre versant de la vallée de l'Arquet, dénommé « Pied Noir », était implanté le bastion de l'Espinois, de même origine et construction que le précédent. Avec le bastion « Saint Fiacre » situé encore plus à l'Est, et le bastion « Balart » implanté plus loin encore, ils assuraient tous ensemble, la fonction de défense avancée du front Nord de l'enceinte bastionnée de la ville forte de Namur.

Ces fortifications détachées se situaient à la limite des 1600 pieds (500 m), comptés au-delà de l'enceinte bastionnée de la ville fortifiée. Elles devaient assurer à la garnison un parfait éclairage des approches, ainsi qu'un champ de tir parfaitement dégagé au-delà des glacis. Ces quatre ouvrages avancés dominaient en fait cet espace inconstructible de 500 toises (1.000 mètres) situé au-delà de l'enceinte et qui relevait de la zone décrétée « servitude militaire ». De ce fait celle-ci se devait d'être privée de toute construction en dur. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cet arasement d'obstacles permettra à l'artillerie des remparts d'une portée de 2.000 mètres, d'assurer la maîtrise efficace de ses tirs tendus, jusqu'à une distance de 400 à 600 mètres. Les assiégeants furent cependant rapidement en mesure avec l'utilisation de mortiers de 18 livres, pointés à l'angle maximum, de s'assurer une portée de 3.000 mètres permettant le bombardement de la place par-dessus les enceintes bastionnées !

Ainsi, l'antique ermitage de Saint-Antoine avait fait place en 1694, à une lunette qui dominait le ravin de l'Arquet, tout en contrôlant le vieux chemin de Louvain qui deviendra la rue de Bomel, le 9 mai 1899. Des hauteurs de ce retranchement, on pouvait surveiller toutes les approches, jusqu'aux premiers replats du plateau hesbignon. Elevée sur une succession de murs d'escarpes, percée de casemates creusées dans le roc de l'éperon rocheux, la lunette était pourvue d'un "souterrain de sortie" probablement relié au fort Saint-Antoine. Ce dernier débouchait dans l'enceinte de la lunette, sur un chemin empierré serpentant en zigzag en direction de la vallée. Pour éviter une prise à revers, le cours de l'Arquet avait été aménagé pour assurer une protection aquatique dans le fond de la vallée. Celle-ci s'étendait jusqu'aux fossés creusés devant des remparts bastionnés de la place forte. Le niveau des eaux de l'Arquet, dont les eaux se mêlaient dans le bas de la côte à celles du Houyoux, était contrôlé par une digue construite à son embouchure, près de la Porte Saint-Nicolas.

Mais en 1695, malgré le renforcement du système défensif de la place et surtout de la citadelle qui la surplombait, les coalisés de la Ligue d'Augsbourg embarqués dans la guerre de Succession d'Espagne (1685-1697), parvinrent néanmoins, sous la conduite du Roi d'Angleterre GUILLAUME III de NASSAU (1650-1702), à enlever la place forte aux Français. Ce siège long de deux mois, dura du 3 juillet au 2 septembre 1695. Faute d'avoir été secourus en temps utile par l'armée du Maréchal François de VILLEROI (1644-1730), les Français incapables de rompre l'investissement de Namur, furent contraints d'abandonner sa citadelle et de refluer vers la place forte de Givet, en ayant récolté les « honneurs de la guerre ». Quant au Maréchal de VILLEROI, depuis ses positions de Molenbeek, il se crut obligé de manifester son courroux. Pour se laver de son échec, il réduisit Bruxelles en cendres, y compris sa Grand-Place, par un bombardement à boulets rouges qui dura 36 heures...

Mais, après le décès du Roi d'Espagne CHARLES II (1660-1700), qui survint le 1<sup>er</sup> novembre 1700, le petit-fils de LOUIS XIV monta sur le trône espagnol. C'est ainsi que, dès le 6 février 1701, les Français furent de retour à Namur, d'où s'enfuirent les Hollandais qui y tenaient garnison depuis 1695. De 1701 à 1711, ils seront remplacés par une garnison française qui restera en poste à Namur, une des rares villes des Pays-Bas espagnols restées sous le contrôle du Roi d'Espagne PHILIPPE V (1683-1700-1746), et cela grâce à l'aide de son grand-père le Roi de France LOUIS XIV. Ce fut d'ailleurs à Namur qu'en 1703, lors d'une de ses inspections des nouveaux travaux de fortification engagés selon ses instructions de 1701, que le célèbre ingénieur militaire, le Seigneur de VAUBAN apprit son élévation au maréchalat.

L'année suivante, en 1704, Namur fut à nouveau assiégé. La garnison composée de troupes françaises et hispano-wallonnes, commandées par le Lieutenant-Général Marquis de

XIMENES sera attaquée le 26 juillet par l'Armée alliée, commandée par le Général Comte Henri de NASSAU OVERKERKE. Celle-ci, forte de 54 bataillons de Brandebourgeois, de Hollandais et d'Anglais, tentera de réoccuper la place forte de Namur. Arrivée par le Sud, elle concentra son artillerie sur les hauteurs de la Montagne Sainte-Barbe, premier contrefort de Jambes, faisant face aux troupes franco-espagnoles, installées à Terra-Nova et dans les ouvrages récemment bâtis sur le flanc Nord de la place forte. Le bombardement fut terrible et dura 3 jours et 3 nuits, du 26 au 28 juillet 1704. Les Bataves utilisèrent des boulets chauffés au rouge pour incendier la ville. Mais les Namurois sauront limiter les dégâts, grâce aux mesures prises au fil des différents sièges précédents. Quant aux assaillants, face à la vigoureuse réponse des batteries de la citadelle, de la ville et des forts avancés, dont celui de Saint-Antoine, qui encaissa près de 12.000 boulets, ils ne pourront qu'abandonner le siège. Le 29 juillet, après avoir perdu près de 3.000 hommes, ils replieront leurs batteries de siège, et le 5 août 1704, leur armée aura repassé la Mehaigne !

Après le traité d'Utrecht (11.04.1713), qui mit fin à la guerre de succession d'Espagne, et le traité de Rastadt (06.03.1714), qui attribua les Pays-Bas à Charles de Habsbourg, couronné Empereur d'Autriche, sous le nom de CHARLES VI, Namur sera de 1715 à 1792, la principale place forte du dispositif de la "Barrière hollandaise des Pays-Bas". Celle-ci sous la forme d'un traité daté du 15 novembre 1715, fut théoriquement concédée aux Provinces-Unies pour leur permettre d'assurer leur défense avancée contre la France.

Ce traité n'empêcha pas cependant, à la mort de l'Empereur CHARLES VI, les Armées françaises à franchir en 1744, en plein milieu de la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), la frontière des Pays-Bas autrichiens. Le fort Saint-Antoine sera attaqué, lors du siège qui fut entrepris le 3 septembre 1746, par les troupes françaises de LOUIS XV (1710-1715-1774), sous le commandement du Prince de CLERMONT. La France mettait en ligne 56 bataillons (27.000 hommes) et 52 escadrons (10.400 cavaliers). La garnison composée d'Hollandais et d'Austro-Wallons, commandée par le Lieutenant Général COLYEAR, puis ensuite par le Général CROMMELIN, ne fut pas en mesure de résister bien longtemps. Le 6 septembre la place était complètement investie. Le fort Saint-Antoine résista aux attaques jusqu'au 19 septembre. Sa perte, s'ajoutant à celles des autres bastions avancés de Bouge, engendra le jour même, la chute de la ville. La citadelle, quant à elle, ne capitulera que le 30 septembre 1746.

L'ensemble des fortifications dressées contre la France sera rasé dès 1782, par la volonté du Souverain des Pays-Bas autrichien, JOSEPH II (1705-1741-1790), qui mettait ainsi un terme au traité de la Barrière ! Mais, à l'exemple des autres fortifications namuroises démantelées, seules les superstructures de la lunette avancée du fort Saint-Antoine furent abattues. Il s'agissait d'économiser au mieux les deniers de la ville à qui la charge des démolitions revenait, tout en réservant à l'autorité de l'Empereur, la possibilité de restaurer éventuellement et à moindres frais les défenses de la place, si cette dernière devait redevenir dans l'intérêt de l'Autriche, une place forte.

Durant la période troublée du début du XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété des ruines fut acquise par le citoyen Dieudonné DETIENNE, un serrurier, qui y construisit son établissement. En 1845, le domaine fut acquis par le sieur Pierre MAILLIEN, qui fit araser, au niveau des soubassements de la lunette, la construction érigée par le propriétaire précédent. En 1847, une reconstruction totale sur les soubassements de l'ancienne lunette, donna naissance au "Château de l'Horloge".

De facture classique, cette vaste gentilhommière se présentait sous la forme d'un immeuble à un étage, dont la façade était coiffée d'un attique renfermant en son centre le cadran

d'une horloge, qui sera à l'origine de son nom. En plus des sous-sols, donnant sur une terrasse dominant la vallée et où étaient aménagés les locaux de service, le rez-de-chaussée du corps de logis donnait accès, depuis son hall, carrelé en dalles de marbre noir et blanc, à deux pièces de réception situées sur la gauche et à une troisième se trouvant sur la droite de la façade. A l'arrière de celle-ci, aboutissait le couloir conduisant aux aisances et à la remise abritant le cabriolet et la calèche. Puis, on accédait à l'écurie, le tout se situant dans l'aile élevée à la droite du corps central de l'édifice. Un bel escalier en chêne conduisait à l'étage qui disposait de quatre vastes chambres. Toute la menuiserie intérieure et extérieure en chêne, était garnie d'une riche quincaillerie en cuivre ouvragé. Toutes les pièces, hautes de plus de 4 mètres, dont les murs et plafonds étaient décorés avec des stucs réalisés à la fleur de plâtre, encadraient des panneaux muraux richement tapissés. Les pièces étaient chauffées par des cheminées en marbre à feu ouvert, dont les souches monumentales émergeaient de la toiture d'ardoises. Le parc précédant le château, était arboré sur toute sa superficie, tandis que son allée centrale, dessinée en forme de rond point s'ouvrait, sur une grille d'entrée en fer forgé. De part et d'autre de cette grille, étaient plantées deux hautes tiges, dont un marronnier qui fera le bonheur de plusieurs générations d'enfants.

En 1868, la propriété fut acquise par dame Marie-Ange DELTINE, qui la légua à son décès à son époux Charles TIBEAU, le fermier, propriétaire du moyenâgeux château-ferme de Berlacomine. Après son décès en 1922, leurs enfants possédèrent en indivision la propriété jusqu'en 1932, date à laquelle le Château de l'Horloge fut acquis par la SA des Mines de Pyrite de Vedrin. Il servit, dès lors, de résidence au Directeur des Mines de Pyrite de Vedrin (1). Ce dernier, un ingénieur du nom de COURTOIS, en poste à la mine depuis 1930, l'occupa immédiatement. A l'exception des mois de mai et juin 1940, où il se réfugia avec sa famille en France, il y sera domicilié sans interruption jusqu'en 1947. Quant aux Bomellois, ils eurent à l'occasion de ce temps d'épreuve, la possibilité d'acquérir une connaissance approfondie de l'infrastructure de l'ancienne lunette, construite sur les directives de Sébastien LE PRESTRE, Seigneur de VAUBAN (2).

Le Château de l'Horloge sera abandonné par son locataire en 1947, après l'arrêt de l'exploitation de la mine. En 1949, il sera loué à un homme d'affaires du nom de CHARLIER, dont les bureaux étaient installés précédemment, au n°4 de l'avenue de Stassart à Namur. Le loyer trimestriel de ce bail de 6ans, qui pris fin à son échéance en 1955, s'élevait à 13.500 fr. Durant cette période, le renouvellement des toitures effectué en 1954, coûta la somme de 163.200 fr, soit près d'une année de loyer.

La propriété restera inoccupée jusqu'à la fin de 1956, où à la suite d'une initiative de l'Abbé ANDRE, vicaire de la Paroisse Saint-Jean, elle accueillit des réfugiés hongrois fuyants le régime communiste durant la révolte de Budapest, qui sera si durement réprimée par l'armée soviétique. L'année suivante en 1957, la propriété sera acquise par « l'ASBL Foyer Notre-Dame de Sion », administrée par l'Abbé Joseph ANDRE (1908-1973), le grand patriote qui durant la guerre, sauva tant d'enfants juifs, qu'un nouvel Hérode voulait exterminer (3). De son vivant, il avait transformé profondément les structures du Château de l'Horloge pour y établir son home d'accueil. Il avait aménagé les étages, y compris les combles, en dortoirs. Il avait surtout construit au Nord, une nouvelle aile symétrique en volume à celle construite au Sud depuis l'origine. Il y établit une chapelle, ouverte au public, où jusqu'à la fin de sa vie la messe fut célébrée chaque dimanche matin.

En 1983, la propriété changea à nouveau de propriétaire, tout en conservant sa vocation sociale d'aide aux déshérités. Elle sera alors acquise par l'Abbé Joseph GENDEBIEN au nom de "l'ASBL Fondation Abbé Gendebien". A son tour, celui-ci remaniera profondément les

structures de l'immeuble au point de le défigurer définitivement. La chapelle fermée au culte, sera reconvertie vers une fonction profane. On édifiera une nouvelle extension dans le prolongement de l'aile Sud, et de multiples constructions en blocs de béton parsèmeront la quasi-totalité du site. Elles s'étendront jusque sur les terrasses situées aux pieds des murs d'escarpes. Tout fut sacrifié à la recherche d'une rentabilité indispensable à la rémunération du personnel d'encadrement appelé à assurer les coûteuses missions dévolues à la nouvelle ASBL. Le temps du bénévolat était dépassé !

---

*(1) - A 200 mètres du château de l'Horloge, se situaient les limites de la commune de Vedrin. Là-même, où en 1612 furent découvertes les premières veines de pyrite de fer, dont le Maître des Forges, Jean MONIAT, obtint dès le 25 mars de cette année, l'autorisation d'exploiter le gisement. En 1804, par décret impérial, les anciens associés qui lui avaient succédé furent déchus de leurs droits. Les mineurs, qui avaient refusé d'être rémunérés en assignats, étaient en grève depuis 1794. En 1806, l'exploitation fut reprise par la Société des Mines de Plomb de Vedrin, nouvellement fondée, dont la liquidation survint en 1835. Depuis le début de son exploitation, de nombreuses infiltrations d'eau avaient causé de gros problèmes à la Société. Au début du XVIIIe siècle, un manège de 13 chevaux actionnait une machinerie actionnant des pompes aspirantes. Celle-ci était également utilisée pour la remonte du minerai. Au XVIIIe siècle apparurent les machines hydrauliques à feu de Thomas NEWCOMEN (1663-1729), dont la première copie wallonne fut construite et mise en service sur le site de Vedrin en 1730.*

*En rapport avec la production des minerais extraits, des usines de produits chimiques furent construites entre 1808 et 1820, sur le site de Risles, à Saint-Marc. Plusieurs installations furent érigées en fonction des fabrications. Elles furent implantées aux abords de la mine, le long de l'actuelle route de Namur à Perwez, à la limite des communes de Saint-Servais et de Vedrin. Dans l'une, on produisait de l'acide sulfurique. Une autre était vouée à la production de l'acide chlorhydrique et du sulfate de soude qui en était un sous-produit. La dernière fabriquait du sulfate de fer. En 1846, l'usine de Frizet occupait plus de 100 travailleurs.*

*En 1850, une nouvelle société fut créée, et grâce à la mise en oeuvre de machines à vapeur à double effet, qui avaient été mise au point par James WATT (1736 -1819), la production journalière de minerai s'éleva entre 100 et 120 tonnes. Le 15 mai 1869, la ligne ferroviaire n° 142, reliant Namur à Ramillies en passant par Vedrin, fut ouverte au trafic. La mine y était proche, mais dès juin 1879, la mine ayant été noyée, son exploitation fut abandonnée pour de nombreuses années.*

*En 1928, un rapport rédigé à Liège par l'Ingénieur MICHEL, souligna qu'il restait encore un million de tonnes de minerai à exploiter à Vedrin. Il estimait que le "dénoyage de Vedrin" absorberait entre 25 et 37 % des dépenses totales de l'entreprise. Sur base de ce rapport, l'Ingénieur COURTOIS, de retour des mines portugaises d'Ajusteres, entreprit dès 1930, pour compte de la Société Anonyme des Mines de Pyrites de Vedrin, la remise en état de la mine, ainsi que la construction d'un réseau ferroviaire privé relié à la ligne toute proche de la SNCB. L'autorisation de raccordement accordée le 11 avril 1931 par la SNCB, imposait de maintenir dans les courbes un rayon minimum de 120 mètres. Le 18 novembre 1936, le plan d'une nouvelle gare privée et de son raccordement à la ligne 142 (BK 38.703), fut approuvé (N° 3824 C 37/17) par l'Ingénieur Principal de la Voie du Groupe de Namur. Les voies nouvelles seront réceptionnées par l'Inspecteur Technique GUIOT, et livrées à la circulation à la fin du premier trimestre de l'année 1937.*

*L'exploitation recommença en 1938, avec un effectif de 200 ouvriers creusant aux étages des nouvelles galeries aux niveaux - 80 et - 120 mètres, ce qui assurera une production journalière de 200 tonnes de minerai. On fonça le puits jusque -150 m, mais les galeries en percement ne seront jamais exploitées, car les venues d'eau toujours plus importantes, imposeront l'abandon définitif de l'exploitation en 1946.*

*A la veille de la Seconde Guerre Mondiale, l'usine de produits chimiques qui en dépendait, occupait environ 350 travailleurs provenant de Vedrin, Comognes, Emines et Saint-Marc, mais surtout d'Italie. Pendant la guerre, elle tourna en veilleuse, mais elle reprit son activité normale dès 1945. Sous l'occupation allemande, une partie des bâtiments fut réquisitionnée par l'ennemi, qui y aménagea un colossal frigo pour y emmagasiner d'importantes réserves de viandes congelées, de beurre et autres denrées alimentaires destinées à approvisionner la Wehrmacht. Celle-ci n'ayant pas été en mesure de transférer ces victuailles en Allemagne, lors de sa retraite précipitée du début du mois de septembre 1944, la résistance locale en prit possession. Aussitôt, le pillage par la population locale s'instaura à une grande échelle, et dura plusieurs jours.*

*Prévenu par le bouche à oreille, mon père en profitera, pour en ramener sur son épaule, tout un demi-cochon. Cette viande, qui à cette époque était si rigoureusement rationnée (à raison de 35 gr par personne et par jour), et qui le restera pendant de nombreux mois encore, fut soigneusement découpée, et en grande partie mise en "salaison" dans une cuvelle rangée en cave. A l'époque, les frigos de ménage n'étaient pas encore à la portée de tout*

un chacun. Mais, ce ne fut pas un problème pour ma mère, qui décréta aux portes de l'hiver, que ce serait "l'année de la choucroute", qu'elle fabriquerait selon la recette traditionnelle de ses parents lorrains. Quant à l'usine, elle fermera rapidement ses portes. Par suite de l'abandon définitif de l'extraction du minerai de la mine de Vedrin, la liquidation de la Société de productions chimiques s'imposa dès 1949. Elle fut effectivement dissoute, durant les années 1952 et 1953.

Depuis le 10 février 1909, la « Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux » (C.I.B.E) avait acquis par convention l'autorisation de prélever une partie des eaux d'infiltration qui inondaient la mine ; cette dernière restant propriété de la « Société Anonyme des Mines de Pyrites de Vedrin ». Des l'année suivante, les conduites étant posées, elle prélevait à titre précaire, les eaux récoltées à la sortie de la galerie d'écoulement, et les refoulait vers son réseau bruxellois (18.000 m<sup>3</sup> par 24 heures). En 1947, la mine étant définitivement désaffectée, une convention autorisa la C.I.B.E. à disposer intégralement des eaux souterraines du site. Entre 1949 et 1952, elle procédera à la mise en service progressive de ses vastes installations de captage et de traitement des eaux, édifiées aux abords d'un nouveau puits, profond de 130 m et creusé à 100 m de distance du puits d'accès à la mine foré précédemment à -150 m.

(2) - Au mois de mai 1940, les profondes casemates du Château de l'Horloge déserté par son propriétaire semblaient pouvoir assurer à la population un refuge efficace en cas de bombardements. Le regroupement nocturne en ce refuge des derniers Bomellois ayant refusé l'exode, leur offrait également un réconfort psychique non négligeable, durant ces nuits d'angoisse, face aux épreuves qu'un "inconnu menaçant" risquait de leur ménager à très court terme ! Les rares Bomellois, restés dans leur quartier, s'étaient rassemblés en ce lieu, en compagnie de leur brave curé, DOM ROCHEREAU (1935-1952). Le soir venu, à partir du 12 mai 1940, ils abandonnaient leur habitation pour se regrouper dans ce vaste abri, si bien dissimulé dans le flanc de la colline. Ma mère et moi, nous les rejoignîmes à chaque fois, en emmenant "notre chèvre", qui nous avait été confiée en compagnie de ses poules, par notre propriétaire et voisin, à l'instant de son départ pour l'exode. Nous habitons à l'époque au n°150 de la rue de Bomel et notre propriétaire au n° 146 de la même rue.

Un vieux chemin empierré serpentant en flanc de coteau (Ph-1), nous conduisait, depuis le rond point fleuri du parc du château, vers le fond de la vallée de l'Arquet. Au bout de ce chemin, qui aboutissait dans la propriété d'un marchand de charbon située juste à côté de la carrière de la rue d'Arquet, existait un puits foré au centre d'une cour. C'est là que j'allais puiser notre eau potable, dès que l'eau de distribution nous fit défaut, ce qui ne tarda guère. Un embranchement de ce chemin (Ph-2), passant devant l'entrée du souterrain effondré près de son orifice (Ph-3), nous conduisait directement vers les soubassements du château, hérités des anciennes fortifications. Le château reposait sur un mur d'escarpe, haut d'une dizaine de mètre, surplombant une terrasse également défendue par un second mur d'escarpe d'une hauteur semblable, dont la base s'ancrait à peu de distance du niveau de la rue d'Arquet. Dans chacune de ces hautes murailles, était creusée une grande casemate voûtée, dont la porte était entourée de deux embrasures assurant l'éclairage naturel (Ph-4). La casemate supérieure, qui fut choisie pour refuge de nuit, disposait encore de sa vaste cheminée primitive à feu ouvert. Ensemble, après la prière du soir; les Bomellois qui avaient refusé l'exode, y passaient la nuit, couchés à même le sol, sur un lit de paille fraîche.

Au matin, ma mère trayait la chèvre, qui passait la nuit dans une mini casemate située à gauche de la grande, que nous occupions, juste sous les sous-sols du château. Ce lait était très précieux pour l'alimentation des deux bébés qui faisaient partie de notre groupe. Ensuite, ma mère et moi, nous remontions au niveau de la rue de Bomel, en empruntant le haut escalier latéral aux marches de pierre bleue, situé en bordure la propriété du n°152 (Ph-5). Par ce raccourci, il m'incombait de tirer la chèvre, parfois récalcitrante, jusqu'à son étable. Alors ma mère rentrait dans notre "quartier" pour y passer le café pendant que, pour ma part je passais l'inspection matinale de l'autre maison, celle de notre "propriétaire GOELEVELN". Nous y occupions le rez-de-chaussée pendant la journée, afin de pouvoir profiter, en cas d'alerte diurne, de l'accès direct à la vieille cave voûtée, creusée dans le roc et qui donnait directement accès dans la "belle pièce" du rez-de-chaussée de cette belle demeure du siècle passé qui à cette époque avait encore conservé tout son caractère !

(3) - Quant à partir de l'été 1942, la chasse aux Juifs s'organisa dans notre pays, le vicaire de la Paroisse Saint-Jean, pris de compassion, plaça les époux BURAK de confession juive, dans un établissement religieux catholique, tandis que leurs enfants étaient hébergés ailleurs. Huit jours plus tard, des cousins d'Arthur BURAK arrivèrent chez le vicaire et demandèrent à leur tour un refuge. L'Oeuvre de l'Abbé André était née. Rapidement, le jeune prêtre acquit un sens de l'organisation qui se développa abondamment lorsqu'il entra en relation avec un Mouvement clandestin remarquablement organisé : le Comité de Défense des Juifs (C.D.J).

L'Abbé ANDRE accueillit ainsi un premier groupe d'enfants juifs qu'il hébergea à la Maison des Oeuvres de Saint-Jean, qui était située place de l'Ange, juste à côté de l'hôtel d'Harscamp, qui réquisitionné servait de Kommandantur. Ce local "servant de patronage"devint en réalité une antichambre de maisons d'accueil. Les uns à peine partis vers des homes et des orphelinats, d'autres arrivaient. Des complicités à l'Hôtel de ville et ailleurs,

*permettaient à l'Abbé d'obtenir des timbres de ravitaillements et des faux papiers. En plus des centaines d'enfants, ce "Juste des Justes" sauva également de nombreux adultes, qu'il faisait engager sous de faux noms. Dénoncé en juin 1944, l'Abbé ANDRE, échappa à la capture. Après la victoire de mai 1945, quand la plupart de ses protégés apprirent qu'ils étaient orphelins, l'Abbé André les aida à trouver une patrie d'accueil : les uns restèrent en Belgique, les autres partirent à l'étranger. En 1948, beaucoup d'entre eux allèrent se fixer dans le tout jeune Etat d'Israël.*

*Dès 1957, l'Abbé ANDRE qui avait fait ses adieux à ses paroissiens, fut nommé aumônier de la prison de Namur et résida au « Foyer N-D de Sion ». Après le départ des Hongrois, il y accueillit en 1960 des mulâtres expulsés du Congo Belge rendu à l'indépendance. Finalement sous la poussée d'une nouvelle émigration, les Nord-Africains devinrent plus nombreux. Cet homme frêle, qui avait soulevé des montagnes, cessa brusquement son combat le 1er juin 1973. Ce matin-là, il décéda à la prison de Namur, d'un second infarctus. Ses funérailles furent célébrées à l'Eglise de Bomel devant la foule de ses protégés. Lors de l'inhumation au cimetière de Jambes, le cercueil fut pris spontanément et porté en terre par des Juifs et des Musulmans. C'est ainsi que se termina la vie de ce "Pèlerin de l'impossible" !*

Eugène Hermann  
Rue de Bomel 172  
5000 Namur  
081/22 38 51





